



Assemblée générale

Distr. GÉNÉRALE

A/49/433/Corr.1 18 novembre 1994 FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-neuvième session Point 117 de l'ordre du jour

FINANCEMENT DE LA MISSION DE VÉRIFICATION DES NATIONS UNIES EN ANGOLA

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Rectificatif

1. Annexe IV, rubrique 5 e), page 40

Remplacer le texte actuel par le texte ci-après :

Les prévisions de dépenses étaient à l'origine estimées à un montant de 15 000 dollars par mois et les dépenses se sont établies à 8 750 dollars par mois pour la période considérée; des dépenses supplémentaires sont toutefois nécessaires pour couvrir le montant total des dépenses, qui comprend un montant de 20 000 dollars correspondant à des engagements non réglés se rapportant à la période du mandat précédent.

2. Annexe V, pages 47, 48, 49 et 50

a) <u>Page 47</u>

La rubrique 1 a) doit se lire comme suit :

a) Observateurs militaires

Indemnité de subsistance (missions)	1 947,3	1 932,0	1 911,1	20,9
Frais de voyage	459,7	459,7	466,1	(6,4)
Indemnité d'habillement et d'équipement	13,2	13,2	12,5	0,7
Total partiel	2 420,2	2 404,9	2 389,7	15,2

b) <u>Page 47</u>

La rubrique 2 a) doit se lire comme suit :

a) Police civile

Indemnité de subsistance (missions)	574,8	574,8	573,4	1,4
Frais de voyage	181,8	141,6	149,0	(7,4)
Indemnité d'habillement et d'équipement	3,8	3,8	4,0	(0,2)
Total partiel	760,4	720,2	726,4	(6,2)

c) <u>Pages 48 et 49</u>

i) La rubrique 6 b) doit se lire comme suit :

b) Avions

Location/affrètement	1 857,5	1 857,5	1 767,4	90,1
Carburants et lubrifiants	581,8	581,8	690,3	(108,5)
Déploiement/retrait	60,0	60,0	62,7	(2,7)
Peinture/préparation	_	_	5,0	(5,0)
Assurance	351,4	321,4	37,8	283,6
Total partiel	2 850,7	2 820,7	2 563,2	257,5

ii) La dernière ligne de la rubrique 8 <u>doit se lire comme suit</u> :

Total, rubrique 8 542,0 527,0 841,9 (314,9)

d) <u>Page 50</u>

Les rubriques ci-après <u>doivent se lire comme suit</u> :

		Prévisions de dépenses initiales	Montants répartis	Montants estimatifs des dépenses	Économies/ (dépassements)
	Total brut, rubriques 1 à 19	25 731,5	25 437,8	26 029,7	(591,9)
20.	Recettes provenant des contributions du personnel	(1 261,4)	(1 212,5)	(1 201,2)	(11,3)
	Total net	24 470,1	24 225,3	24 828,5	(603,2)
	Total des ressources	24 470,1	24 225,3	24 828,5	(603,2)

3. Annexe VII, rubrique v), pages 60 et 61

Les cinq dernières lignes <u>doivent se lire comme suit</u> :

Le montant demandé correspond aux dépenses communes de personnel recruté sur le plan international (1 865 700 dollars) et sur le plan local (82 500 dollars), comme indiqué à l'annexe IX. Il couvre aussi l'indemnité pour affectation dans un lieu à risque (674 900 dollars), comme indiqué au paragraphe 5 de la section I ci-dessus.

4. Annexe VIII B), page 79

Les rubriques ci-après <u>doivent se lire comme suit</u> :

Classe	Postes autorisés	Sept. 1993	Oct. 1993	Nov. 1993	Déc. 1993	Janv. 1994	Févr. 1994	Mars 1994	Avril 1994	Mai 1994	Juin 1994	Juillet 1994	Août 1994	Sept. 1994	Moyenne
P-3	3	2	2	2	2	3	3	3	3	3	3	4	4		3
Total, personnel international	54	42	46	48	49	53	54	52	54	54	55	55	54		51
Personnel local	75	73	73	75	75	77	78	77	76	79	78	77	78		76

5. Annexe X, pages 82 et 83

Remplacer les rubriques 3, 4, 6 et 7 par les rubriques suivantes :

3. Sommes portées au crédit des États Membres

1er mai au 31 décembre 1991	1 421,7	1 351,3
1er mars au 30 avril 1993	1 518,4	1 632,4
17 mars au 31 mai 1994	182,7	106,8
1er juin au 30 juin 1994	1 082,5	1 082,5
Total des sommes portées au crédit des États Membres	4 205,3	4 173,0
4. Solde inutilisé (1-2-3)	(1 830,1)	(1 941,4)
6. Contributions non réglées au 31 août 1994		(23 973,1)
7. <u>Déficit d'exploitation prévu (4+5+6)</u>		(25 565,2)
